

Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du com-

merce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB - 30.10.2018 Numéro de publication: BH07-000000202

Canton: VD

Entité de publication:

Registre du commerce du canton de Vaud, Rue Grenade 38, 1510 Moudon

Décision en vertu de l'art. 153 ORC, Café de la Couronne, Alfonso Gallo

Café de la Couronne, Alfonso Gallo CHE-109.229.615 Avenue des Alpes 102 1820 Montreux

Contexte:

Une décision a été rendue concernant l'entité juridique cidessus. Elle est à disposition des personnes habilitées à représenter ces entités juridiques ou leurs héritiers à l'Office du registre du commerce du canton de Vaud, rue Grenade 38, 1510 Moudon. Un recours peut être déposé auprès du Tribunal cantonal, à Lausanne, dans les 30 jours, conformément à l'article 165, al. 4 ORC

Organe décisionnel:

Registre du commerce du canton de Vaud Rue Grenade 38, Postfach: 198, 1510 Moudon 1510 Moudon

Remarques juridiques:

En vertu de l'art. 165 ORC, cette décision peut faire l'objet d'un recours déposé auprès du point de contact dans le délai indiqué. Le recours doit contenir une requête et un motif. Le recourant doit joindre à son acte la décision attaquée ou la désigner clairement. Les moyens de preuve doivent être indiqués ou joints.

Délai: 30 jours

Fin du délai: 29.11.2018

Point de contact:

Registre du commerce du canton de Vaud Rue Grenade 38, Postfach: 198, 1510 Moudon

1510 Moudon